

NATURE, TERRES ET FORÊTS

LA LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE
DES ENTREPRENEURS RURAUX DE WALLONIE

NTF

N°41

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2025

Appel à projets Prix 2025 de la
Fondation Thierry Speeckaert

PAGE 2

Assemblée Générale 2025 de NTF
Cap sur la Nature Restoration Law
(NRL)

PAGE 3

Évolution des prix des terres
forestières en Wallonie

PAGE 5

Évolution du marché du foncier
agricole en Wallonie

PAGE 7

La taxe régionale sur
les bénéfices fonciers

PAGE 9

À Sparmont,
la propriété de Pierre Peltzer
labellisée Wildlife Estates

PAGE 14

Le Breuil, quand la terre
devient terrain d'avenir

PAGE 15

L'agroforesterie ou
reboiser l'agriculture

PAGE 16

Un engagement syndical
renforcé pour les propriétaires
ruraux de Wallonie

PAGE 18

Rappel: achat groupé de panneaux
« propriété et voirie privées »

PAGE 19

SAVE THE DATE

14 octobre 2025,
Ferme de Beurieux
CONFÉRENCE

**Regard croisé sur la taxation des
plus-values : quel sort pour les
biens ruraux et les portefeuilles-
titres ? (voir p. 19)**

26 mars 2026

**Remise du Prix 2025 de la Fondation
Thierry Speeckaert**



per les tendances et ajuster vos stratégies de gestion.

Des terrains exemplaires, une gestion responsable

Les nombreuses visites de terrain organisées ce trimestre nous ont permis de mettre en lumière des propriétés exemplaires, gérées avec rigueur et conviction par nos membres. Ces rencontres illustrent de manière concrète l'engagement des entrepreneurs ruraux en faveur d'une gestion responsable, où performance économique, préservation des écosystèmes et protection de la biodiversité vont de pair.

Elles rappellent une vérité souvent oubliée : lorsqu'elle est assumée avec sérieux, la propriété privée peut être un levier puissant de durabilité. Bien plus qu'un simple espace de détente ou de contemplation, elle devient un véritable outil de gestion du territoire — un rôle que beaucoup envient, mais dont peu acceptent les responsabilités, les contraintes... et la fiscalité.

Le mirage du bien commun

Certains défendent l'idée que la nature est un bien commun, appartenant à tous. Si ce discours peut paraître à première vue séduisant, il se heurte vite à une impasse pratique : sans responsabilités clairement définies, ce "bien commun" se transforme vite en "bien à l'abandon", livré à l'improvisation, à la négligence ou aux intérêts les plus prédateurs. Cela peut se manifester par des dépôts sauvages, des occupations illégales ou des événements incontrôlés et nuisibles comme certaines raves parties en pleine nature. De fait, « la propriété protège ».

Double pression fiscale

Malheureusement, l'actualité politique ne nous épargne pas... Au moment où vous lisez ces lignes, votre avertissement-extrait de rôle a été

Pour ce numéro nous mettons résolument l'accent sur les enjeux fonciers. Vous y trouverez des analyses approfondies sur l'évolution du foncier agricole et forestier et des éléments concrets pour antici-

réceptionné, marqué cette année encore par une indexation significative. Quant à la taxe sur la plus-value foncière, instaurée en 2016 par le gouvernement wallon mais longtemps restée discrète, elle tend à s'imposer désormais dans le paysage fiscal. Pour vous aider à en comprendre les rouages, nous vous proposons un article technique et didactique qui en décrypte les implications.

Ce sujet est d'autant plus sensible que le gouvernement fédéral vient de créer une nouvelle taxe sur les plus-values, ajoutant un étage de plus à une architecture fiscale déjà bien lourde. Le prochain numéro s'intéressera de près à l'évolution des montants des fermages en Wallonie et en Flandre, en les mettant en perspective avec l'indexation des précomptes immobiliers.

Soirée d'information : comprendre pour agir

Dans un contexte marqué par une complexité fiscale croissante, nous vous convions le **14 octobre** prochain à une **soirée-conférence exceptionnelle**. À cette occasion, Charles Kesteloot, Responsable de la planification patrimoniale chez Mercier Van Lanschot, chargé de conférences à l'Executive Master in Tax Management de la Solvay Brussels School, partagera son expertise sur le thème : « *Regard croisé sur la taxation des plus-values : quel sort pour les biens ruraux et les portefeuilles-titres ?* »

Une occasion précieuse pour :

- Identifier les leviers de protection de votre patrimoine
- Comprendre les évolutions réglementaires.

Conclusion

Malgré ce contexte difficile, ce numéro illustre une fois encore la capacité d'adaptation et l'esprit d'innovation des entrepreneurs ruraux. NTF reste pleinement mobilisée pour défendre vos intérêts avec rigueur et pragmatisme.

Merci de votre confiance, et bonne lecture !

Sébastien Cassart,
Secrétaire Général